



INSCRIPTIONS POST-BAC/RENTREE 2025

PUBLICS

- Entrée en CPGE dont les étudiants admis à l'internat
- Entrée en BTS

DU 07 AU 09 JUILLET 2025

PRISE DE RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE SUR PARCOURSUP

Le service sera accessible à partir de début juillet 2025

ATTENTION : La présence d'un responsable légal (parent, tuteur) est requise pour les mineurs. Toutes les pièces demandées sont obligatoires et aucune photocopie ne pourra être faite sur place.

PIECES A FOURNIR

1. 1 justificatif d'adresse de moins de 3 mois (eau, électricité, téléphone)
2. Copie du livret de famille (parents et enfants) et copie du jugement en cas de divorce, séparation ou tutelle) le cas échéant
3. Le certificat de radiation
4. Copie des 3 derniers bulletins de notes
5. Copie du relevé de notes du baccalauréat
6. 2 photos d'identité récentes
7. Copie d'une pièce d'identité de l'élève (CNI ou passeport)
8. La notification de bourse du CROUS
9. Copie des pages vaccinations du carnet de santé à jour
10. Fiche infirmerie **à compléter sur place ou téléchargeable sur le site**
11. Fiche de renseignements **à compléter sur place ou téléchargeable sur le site**
12. Fiche de renseignements n°2 **à compléter sur place ou téléchargeable sur le site**
13. Fiche financière (RIB obligatoire) **à compléter sur place ou téléchargeable sur le site**
14. Formulaire PAI pour une première demande **à compléter sur place ou téléchargeable sur le site**
15. Charte de la laïcité à signer **à compléter sur place ou téléchargeable sur le site**
16. Cotisation facultative de 10 euros pour la MDL (chèque à l'ordre de la MDL du lycée Leconte de Lisle)

SITE LYCEE LECONTE DE LISLE : <https://etab.ac-reunion.fr/lyc-leconte-de-lisle/>

INTERNAT : le dossier sera complété sur place : prévoir les pièces ci-dessous

1. Présence obligatoire des responsables légaux pour les mineurs et des correspondants au moment de l'inscription
2. Pièce d'identité et justificatif d'adresse des responsables légaux et correspondants domiciliés à St Denis ou Ste Marie
3. 2 photos d'identité de l'interne + pièce d'identité
4. L'attestation d'inscription dans la formation (*dans le cas d'une première inscription*)
5. Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité
6. L'attestation d'assurance en responsabilité civile et vol